

Montréal, le 22 septembre 2023

**Groupe consultatif pour la carboneutralité**

[Par courriel : [gcpc-nzab@ec.gc.ca](mailto:gcpc-nzab@ec.gc.ca)]

**Objet : Questionnaire de mobilisation – Établissement et réalisation des objectifs de réduction des émissions du Canada**

Madame, Monsieur,

Depuis 30 ans, Équiterre travaille à rendre tangibles, accessibles et inspirantes les transitions vers une société écologique et juste. Au fil des ans, l'organisation a développé une expertise importante en matière de politiques publiques visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Il nous fait donc plaisir de soumettre nos recommandations et nos réflexions au Groupe consultatif pour la carboneutralité en réponse à son questionnaire de mobilisation. Équiterre propose des réponses aux six (6) questions proposées. Elles se trouvent en annexe de cette lettre.

Nous exprimons également notre intérêt à prendre part à une discussion ciblée sur les mesures supplémentaires visant à atteindre la cible de réduction des émissions d'ici 2030.

Notre équipe demeure disponible pour échanger plus longuement sur les propositions ci-jointes au besoin.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



**Marc-André Viau**

Directeur des relations gouvernementales



**Andréanne Brazeau**

Analyste des politiques climatiques

## Annexe : Réponses au questionnaire de mobilisation

### Établissement et réalisation des objectifs de réduction des émissions du Canada

#### 1. Vers un consensus social vaste et soutenu

Équiterre suggère au gouvernement du Canada de s'attaquer sérieusement à l'enjeu de la désinformation et à la polarisation tel qu'il vient de [s'engager à le faire](#) en signant une nouvelle déclaration de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la désinformation numérique. L'ONU et le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) estiment d'ailleurs que la désinformation est une menace à l'action climatique. Pour le GIEC, « la désinformation [est] l'un des principaux risques qui pèsent sur la lutte contre les changements climatiques en Amérique du Nord. Alors que l'action se doit d'être rapide et ambitieuse, la désinformation la ralentit en semant le doute sur la nécessité d'intervenir et sur les mesures à prendre. Elle alimente le risque d'une polarisation du débat public et d'une politisation des enjeux climatiques. »<sup>1</sup> Dans ce contexte, il est impératif d'identifier des mesures législatives, réglementaires et normatives suivant les meilleures pratiques de lutte à la désinformation observées à travers le monde.

Ensuite, il est urgent de freiner [l'écoblanchiment](#) au Canada, un phénomène qui entraîne des distorsions du marché, nuit aux entreprises faisant preuve de leadership en matière de climat et alimente le cynisme de la population face aux mesures, aux déclarations et aux engagements annoncés par les organisations, dont particulièrement les entreprises privées. Au Canada, beaucoup reste à faire à ce sujet : la Loi sur la concurrence interdit la publicité trompeuse, mais [elle est très limitée en matière d'écoblanchiment](#). Il est plus que temps de faire avancer les politiques publiques, d'uniformiser les règles du jeu des entreprises et de faire pencher la balance en faveur de celles qui s'efforcent véritablement d'atteindre la carboneutralité.

Par ailleurs, il faut aussi s'intéresser à la publicité de biens propulsés aux énergies fossiles afin de dénormaliser ceux-ci dans l'imaginaire collectif. À ce titre, on peut tirer plusieurs apprentissages de la lutte antitabagisme.

De manière complémentaire, Environnement et Changement climatique Canada doit rehausser l'ampleur de ses activités de communication afin de favoriser l'adhésion populaire

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, [Stratégie de mobilisation pour l'action climatique 2022-2027](#), p.14

en faisant la démonstration des cobénéfices des différentes mesures déployées. Ce type de mesure doit également être déployé au sein de l'appareil gouvernemental ainsi qu'auprès des gouvernements provinciaux.

## 2. La cible de réduction des émissions de GES de 2035

Équiterre propose au gouvernement du Canada de tenir compte des trois éléments suivants pour fixer sa prochaine cible de réduction des émissions de GES :

- **La cible de 2035 doit placer le Canada sur la bonne voie pour atteindre la carboneutralité le plus tôt possible.** Pour le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, les pays développés doivent s'engager à atteindre la carboneutralité « aussi près que possible de 2040, la limite qu'ils devraient tous chercher à respecter »<sup>2</sup>.
- **La cible de 2035 doit être compatible avec le principe de juste part.** Commandée par Équiterre et d'autres organismes environnementaux canadiens, une [analyse](#) datant de 2021 établit la juste part du Canada à une réduction de 60% de ses émissions d'ici 2030, ce qui peut servir de point de départ. Un [résumé illustré](#) de l'analyse est également disponible.
- **La cible de 2035 doit respecter la science.** Le sixième rapport d'évaluation du GIEC indique que, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, les émissions de GES de la planète doivent diminuer de 60% d'ici 2035 par rapport à 2019. Le GIEC fixe ainsi une fourchette allant de 49% à 77% pour les différents pays.<sup>3</sup> Or, compte tenu du principe de juste part, qui mise sur la responsabilité historique et la capacité financière des pays, le Canada doit nécessairement adopter une cible qui se trouve dans le haut de la fourchette.

## 3. Des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de GES dès maintenant et atteindre la cible de 2030

Équiterre estime que les actions devraient principalement se concentrer sur la gouvernance climatique ainsi que les secteurs de l'énergie et des transports.

### Gouvernance climatique et transition énergétique

- Renforcer la taxe carbone et améliorer la communication sur celle-ci ;
- Adopter un [test climat rigoureux](#) et l'appliquer à tous les nouveaux projets d'infrastructures du Canada ;

---

<sup>2</sup> Traduction libre ; United Nations (2023), *Secretary-General Calls on States to Tackle Climate Change 'Time Bomb' through New Solidarity Pact, Acceleration Agenda, at Launch of Intergovernmental Panel Report*, [URL](#)

<sup>3</sup> GIEC (2023), [AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023](#), p. 56

# Équiterre<sup>o</sup>

- Adopter les versions les plus ambitieuses des règlements suivants en termes de réductions rapides des émissions de GES :
  - [L'obligation de vente de véhicules zéro émission](#) (VZE) ;
  - La norme d'électricité propre ;
  - Le règlement sur le plafonnement des émissions du secteur pétrogazier.
- Établir des accords de planification de la carboneutralité avec les communautés afin de les soutenir dans la transition qu'elles auront déterminée selon leurs propres termes.<sup>4</sup>

## Mobilité et transport<sup>5</sup>

- Adopter de nouvelles cibles en matière de réduction des émissions de GES dans le secteur des transports, dont une cible de réduction du taux de motorisation et/ou de transfert modal et des cibles de réduction des émissions pour les sous-secteurs des transports (transport de personnes, transport de marchandises)<sup>6</sup> ;
- Mettre en place un programme de subventions à l'achat de vélos ou de vélos à assistance électrique<sup>7</sup> ;
- Mettre en place un système de redevance-remise suffisamment contraignant pour dissuader l'achat de véhicules surdimensionnés<sup>8</sup> ;
- Développer le transport collectif interrégional routier et ferroviaire.

Par ailleurs, Équiterre recommande au GPC de consulter [le plus récent avis](#) du comité consultatif sur les changements climatiques du gouvernement du Québec en ce qui concerne le transport de marchandises. Les avis précédents peuvent également inspirer le gouvernement canadien :

- [Climat et biodiversité : redéfinir notre rapport à la nature](#)
- [L'aménagement du territoire du Québec : fondamental pour la lutte contre les changements climatiques](#)
- [Une nouvelle politique de recherche et d'innovation à la hauteur de l'urgence climatique](#)
- [Le Québec carboneutre, une contribution essentielle pour le futur](#)

<sup>4</sup> Équiterre et al. (2023), [Propositions pour la Loi canadienne sur la transition juste](#), p.14

<sup>5</sup> Consultez la section Nos revendications politiques sur [la page](#) Mobilité et transport de notre site web pour une foule de mesures supplémentaires pour décarboner ce secteur.

<sup>6</sup> Équiterre (2022), [Redoubler d'efforts pour la planète et nos communautés](#)

<sup>7</sup> Coalition pour un budget vert (2023), [Preliminary Recommendations for Budget 2024](#), p.72

<sup>8</sup> Équiterre (2021), [Comprendre la hausse des camions légers au Canada afin de renverser la tendance](#) ; Équiterre (2020), [La route vers la mobilité à faible empreinte carbone : un système de redevance-remise pour les véhicules légers au Canada](#) ; Équiterre et la Fondation David Suzuki (2022), [Atteindre 100% de ventes de véhicules zéro émission d'ici 2035 au Canada](#)

## 4. Des lacunes à corriger urgemment

Parmi plusieurs lacunes, Équiterre identifie l'absence d'une approche transversale forte en matière de décarbonation au sein de l'appareil gouvernemental. À ce titre, Équiterre le GCPC à prendre connaissance des recommandations préliminaires de la Coalition pour un budget vert, dont plus particulièrement les suivantes :

- L'adoption d'une politique industrielle carboneutre (p. 11);
- L'adoption d'un cadre intégrant les impératifs climatiques et de biodiversité pour toutes les décisions de politiques publiques du gouvernement fédéral (p.14);
- Des investissements qui préparent réellement la main-d'oeuvre à la transformation du marché du travail dans une perspective de transition juste (p.18);

De plus, l'ensemble des politiques gouvernementales du fédérales maintiennent en place des échappatoires dont profitent les secteurs les plus émetteurs au Canada : le secteur pétrogazier et le secteur automobile. Une révision approfondie des différentes mesures en place serait donc nécessaire pour optimiser les réductions de GES qu'elles peuvent amener. À ce titre, parmi les politiques à réformer, on compte notamment le cadre d'évaluation et les lignes directrices entourant les subventions aux énergies fossiles<sup>9</sup> ainsi que le Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des automobiles à passagers et des camions légers, celui-ci favorisant la construction de gros véhicules énergivores et faisant disparaître les petits modèles.<sup>10</sup>

Enfin, dans son premier rapport d'étape mandaté par la Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité, le gouvernement doit évaluer la part de réduction réalisée par chaque secteur et, conséquemment, préciser comment il compte rectifier le tir rapidement si des écarts sont observés, et ce, à l'aide des moyens à sa dispositions (investissements, législation, réglementation, etc.).

---

<sup>9</sup> [Communiqué](#) (2023) et [note de breffage](#) (2022) d'Équiterre

<sup>10</sup> Équiterre et Environmental Defence (2022), [Profiter de la pollution : la riposte du secteur automobile à la réglementation sur les véhicules zéro émission](#).

## 5. De nouvelles mesures transformationnelles

Équiterre recommande vivement au gouvernement du Canada d'explorer les pistes suivantes :

- Appuyer les opérations et le développement du transport collectif à travers le Canada<sup>11</sup> ;
- Favoriser l'émergence d'une économie circulaire, dont en facilitant l'accès à la réparation de biens de consommation<sup>12</sup> ;
- Transformer les systèmes alimentaires du Canada.

Consultez [nos plus récentes recommandations](#) budgétaires pour de plus amples détails.

## 6. La réconciliation avec les Peuples autochtones

Voici trois (3) pistes permettant au gouvernement du Canada de concilier action climatique et réconciliation :

- **Appliquer les politiques énergétiques et climatiques de manière à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**, dont le principe de consentement libre, préalable et éclairé.
- **Mettre en place des accords de planification de la carboneutralité, tels que présentés dans la section 3, de nation à nation.** Ces accords sont particulièrement pertinents pour faciliter la collaboration entre le Canada et les communautés autochtones dont plusieurs en revendiquent.<sup>13</sup> D'ailleurs, le Canada, à titre de signataire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, appuie ce type de mécanisme.
- **Mettre en oeuvre les recommandations mises de l'avant par [Indigenous Climate Action](#)** pour décoloniser les politiques climatiques, par exemple en faisant participer pleinement les nations et les communautés autochtones aux tables où se prennent les décisions, en faisant progresser les appels à l'action issus de la Commission sur la vérité et la réconciliation et en faisant la promotion de solutions climatiques qui tiennent compte des réalités auxquelles les communautés et les nations autochtones sont confrontées.

---

<sup>11</sup> Coalition pour un budget vert (2023), [Preliminary Recommendations for Budget 2024](#), p.67

<sup>12</sup> Coalition pour un budget vert (2023), [Preliminary Recommendations for Budget 2024](#), p.25

<sup>13</sup> Au moins deux nations de la région des sables bitumineux [ont demandé publiquement](#) ce type de mécanisme.